

12 juillet 2020

Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable : des ambitions sans moyens

En juin 2020, un projet d'arrêté modifiant le programme des cycles 2, 3 et 4 sur le "Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable" est présenté au Conseil supérieur des programmes. Cet arrêté fait suite à celui du printemps 2019, puis de décembre 2019. Le ministère tâtonne et cherche à répondre aux demandes sociétales.

Quelles avancées ?

De nouveaux appuis sont proposés aux équipes enseignantes, et ce dans une perspective interdisciplinaire. L'enseignement au changement climatique, à la biodiversité, à la préservation de l'environnement est présenté comme un enjeu majeur de la formation des élèves. La sensibilisation aux enjeux climatique est ainsi distillée dans toutes les disciplines (matériaux en arts plastiques, conditions environnementales des pays étudiés en langues vivantes,...).

Les progrès se font surtout dans les matières scientifiques. En mathématiques, les exercices de calculs sur des enjeux liés au changement climatique sont mentionnés. En SVT, les conséquences négatives et positives des actions humaines sont suggérées : l'acidification des océans, les dégradations des sols,... Mais le manque de recul critique sur certains aspects de la science demeure avec l'enseignement des biotechnologies pour l'environnement. En technologie, le coût environnemental des produits est introduit

avec la référence à une démarche d'éco-conception.

Sur le cycle 4, on peut noter des points positifs avec des pistes pédagogiques en français dans le thème « agir dans le monde » sur le rapport à la nature, aux dégradations environnementales. Au contraire, le glissement sémantique du programme de géographie laisse perplexe : le thème « Prévenir les risques, s'adapter au changement global » devient « L'environnement, du local au planétaire ». Le changement climatique et ses principaux effets géographiques régionaux reste mentionné, mais en sous objectif. Par ailleurs, tout est dorénavant axé autour des Objectifs du Développement durable de l'ONU. Intentions louables, mais qui débouchent sur des approches pédagogiques purement théoriques pour des adolescent-es ! Les équipes vont enseigner des logo et de beaux projets

mondiaux pour 2030.

Conclusion

SUD éducation salue la volonté d'inscrire la formation à la conscience écologique, l'éducation à la préservation de l'environnement dans les programmes. Toutefois ceux-ci mettent l'accent sur une démarche de responsabilisation individuelle voire de culpabilisation. Sur les cycles 1 à 4, l'étude des politiques environnementales globales et des choix politiques menés ne sont pas présentés comme objet d'étude. Il est proposé de travailler sur le coût

environnemental du numérique et ce, alors même que le ministre prône "une civilisation ultra numérique".

Enfin, cet enjeu majeur de la formation des citoyen-nes vient se surajouter aux multiples autres enjeux. Un objectif de plus dans des programmes déjà très lourds, que les équipes

devront mettre en place après 4 mois où l'école n'aura pas fonctionné normalement. L'emploi systématique de termes conditionnels montre que cet objectif est strict mais que son application sera sûrement souple !

Les formations, les outils pédagogiques conditionneront l'appropriation de cet énième objectif essentiel. Donner des moyens pour assurer ces missions d'éducation à l'environnement serait la base : quels moyens aux sorties scolaires, aux « activités dehors », à la végétalisation des écoles et établissements scolaires ? En effet cette énième réforme s'inscrit dans une perspective théorique des savoirs transmis et ne permet pas de s'approprier concrètement les enjeux comme dans l'école polytechnique défendue par SUD éducation.

Pour les programmes scolaires, SUD éducation revendique :

- **un plan de formation renforcé dans l'artisanat, l'agriculture avec l'inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation à l'agriculture biologique notamment**
- **dans les filières du bâtiment renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables, etc ;**
- **une véritable prise en compte de la question écologique dans les programmes scolaires afin que ceux-ci permettent d'étudier l'impact du capitalisme et de ses structures sociales, et ne se contentent pas d'injonctions au changement des comportements individuels.**
- **Des moyens pour permettre aux équipes de mettre en œuvre 1/ des activités écologiques concrètes avec de petits groupes : création de jardins potagers, ateliers de réparation et de construction des objets de la vie courante, etc 2/ la pratique d'activités artistiques en petits groupes, musique, sculpture, peinture, afin de vraiment préparer la jeunesse au monde de demain.**